

1. *Débitrice*: **Régie de la Riviera S.A.**, Rue Industrielle 26, 1820 **Montreux**
2. *Remarques*: A vous tous tiers intéressés. Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du lundi 10 janvier 2005 à 11:30 heures, à Vevey, Rue du Musée 6, 3ème étage, sur la requête de sursis déposée par RÉGIE DE LA RIVIERA S.A., Mme Monique JAN, adm., Rue Industrielle 26, 1820 Montreux, représentée par M. Jean-Marc SHCLAEPI, Agent d'affaires breveté, à Vevey. Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.
Le Président a accordé, en date du 22 décembre 2004, un sursis provisoire à la RÉGIE DE LA RIVIERA S.A.
Le Président suspend les poursuites actuellement pendantes et celles qui pourraient être introduites et ajourne toute décision devant être rendue à la suite de requêtes de faillites ordinaires, de change ou sans poursuite préalable, jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.
Le président : Saverio WERMELINGER
Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey
(00091827)